

des pouvoirs informés

L'autonomie, le pouvoir sont illusoires s'ils ne sont pas convenablement informés. Ils se nourrissent d'informations, même à l'échelle où l'homme croit pouvoir se passer de statistiques : le village ou la ville.

La complexité du monde économique et social où s'exerce maintenant l'action territoriale exige ce dont chaque entreprise dispose tous les jours : un tableau de bord.

Quatre qualités caractérisent une bonne information pour le « décideur » :

- la rapidité de son obtention pour lui permettre de « coller à l'événement » ou de préparer ses décisions quand il en a besoin,
- l'ouverture de l'information sur une longue période pour lui permettre de situer ses choix et d'en marquer les étapes,
- la globalité des données pour lui permettre de disposer de vues d'ensemble et non de fragments d'analyse,
- l'exactitude des données ou ce qu'on appelle leur « fiabilité ».

Il n'y aura pas de réalité régionale si, sur ces quatre points, la collecte ou le traitement des informations ne sont pas substantiellement améliorés.

Les méthodes actuelles de collecte n'isolent en effet plus toujours la dimension géographique. De nombreux « sondages » permettent de dessiner le profil du consommateur moyen, du producteur moyen, du français moyen. Le coût du sondage

étant élevé, la diversité des données et des comportements régionaux est imparfaitement restituée : le stéréotype se crée. La bureaucratie décide en fonction d'un schéma passe-partout. Or s'il est vrai que certaines différences régionales s'estompent à notre époque il est encore certain que, selon le lieu de leur résidence ou de leur lieu de travail, les hommes ont des préoccupations, des problèmes différents.

La structure française de la collecte et du traitement statistique est d'autre part centralisée à l'excès. Sans doute, l'appareillage d'un système moderne pousse-t-il à une certaine concentration des circuits ; mais il est anormal que la plupart des réseaux statistiques soient tels que, pour des soucis d'homogénéité et de cohérence nationale, toute information transite longuement par Paris. Les collectivités territoriales, départements ou communes, par exemple, n'en disposent que deux ou six mois après, quand ce n'est pas un ou deux ans !

Il n'y aura pas de pouvoir responsable dans les régions sans une révision des circuits actuels, sans la création d'observatoires régionaux adaptés.

La technique nouvelle de l'informatique va probablement, de son côté, contribuer à rendre possible une décentralisation effective de l'information. L'informatique, avec ses puissants moyens de calcul et de stockage est seule à même de faire face au rythme accéléré des informations, à la rapidité des réactions nécessaires et à la mobilisation des données dans des modèles complexes.

Mais selon l'usage que l'on fera de cet outil, selon le contexte de la mise en place des premiers réseaux, l'informatique se révélera un agent de la centralisation ou un auxiliaire de la décentralisation.

Les jeux ne sont pas faits.

L'utilisation des grands ordinateurs modernes pose des problèmes d'organisation, de personnel et de coût qui risquent d'en restreindre l'accès à un petit nombre de privilégiés. Il n'y a pas de doute que l'information que ceux-ci se réservent est un facteur d'accroissement de leurs « pouvoirs personnels ».

Le désir de participation aux responsabilités, dès lors qu'elles deviennent complexes, vient donc nécessairement buter contre le manque d'information.

Dans la perspective de l'organisation de grandes « banques » de données, il sera essentiel de trouver une solution à l'utilisation par le plus grand nombre de ces instruments nouveaux. Il n'est pas impossible d'imaginer que les réseaux d'information doivent devenir un service public dont la charge serait assurée par l'Etat au bénéfice non seulement de son administration mais aussi de l'ensemble des intéressés où qu'ils se trouvent sur le territoire.

Il faudrait alors franchir plusieurs obstacles :

— Le coût d'implantation et de fonctionnement d'un réseau d'information exige que son utilisation soit rentabilisée au maximum ; ceci impliquera des prix élevés qui risquent d'interdire l'accès du système à certaines personnes ou certains groupes (syndicats, collectivités,...) à moins d'admettre l'existence de tarifs préférentiels.

— La technique d'utilisation sera un deuxième obstacle : s'il faut passer par l'intermédiaire des informaticiens spécialistes de haut niveau, il est

assuré que le nombre des utilisateurs sera faible. Toutefois certains travaux permettent d'espérer qu'on pourra dans l'avenir utiliser le langage courant ou, au moins, entrer en dialogue de telle sorte que l'apprentissage du langage de communication entre le calculateur et l'utilisateur devienne aisé.

— Un troisième obstacle sera plus difficile à franchir, celui de la fiabilité des informations. Celle-ci exige tout d'abord qu'aucune erreur technique rédhibitoire ne vienne entacher les calculs ; or un système d'accumulation de données comporte une machine et un très grand nombre de programmes dont le long usage peut seul confirmer la valeur. Mais il faut aussi accepter, ce qui est beaucoup plus grave, les données enregistrées par autrui comme fiables. Il s'agit alors d'une « fiabilité morale » ; dès lors que les partis en présence peuvent discuter la bonne foi ou la science de ceux qui ont enregistré des données, écrit des programmes ou mis au point des modèles, le dialogue devient impossible.

La fourniture de l'information et principalement sous sa forme informatique ne peut faciliter la participation que si les réseaux informatiques sont acceptés par tous et que si l'intégrité de ceux qui en sont chargés est au-dessus de tout soupçon.

L'informatique, pour jouer pleinement son rôle, deviendra-elle une magistrature ?

Si ces différents obstacles sont surmontés, les décisions rapides et justifiées deviennent possibles à tous les niveaux locaux notamment. Encore faut-il vouloir un tel état de chose ; cette mutation, en définitive, dépendra davantage d'une modification des comportements que d'une évolution technique.

La décentralisation se choisit, et l'un des fondements de ce choix est la constitution rapide de banques régionales d'information largement ouvertes à tous.